



DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE SUR L'ÉVOLUTION RÉCENTE EN ÉTHIOPIE

Addis Abéba, le 4 janvier 2018: Le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, salue l'annonce faite par le Premier ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, Hailemariam Desalegn, de gracier des membres de partis politiques et d'autres individus ou de suspendre les procédures judiciaires en cours les concernant. Il félicite les autorités éthiopiennes pour cette décision importante et clairvoyante, ainsi que pour leur engagement à favoriser le consensus national et à élargir l'espace démocratique.

Le Président de la Commission souligne que les mesures initiées par le Premier ministre contribueront à créer un environnement propice à la poursuite et à la consolidation des impressionnants gains socioéconomiques que l'Éthiopie a réalisés au cours de la décennie écoulée. Ces mesures renforceront également la stabilité du pays, qui est d'une importance primordiale pour la région et l'Afrique dans son ensemble.

Le Président de la Commission appelle tous les Éthiopiens, indépendamment de leurs affiliations politiques, à faire leur l'esprit de pardon et d'unité et à le pérenniser dans l'intérêt de leur pays.